Commission «Chemins et cadre de vie» du 3 décembre 2015
Présents

Yves Claude Guillou
Mickaël Toullec
Michel Le Signor
Laurent Rannou
Hervé Quéré
Dominique Ducassé

Excusée : Annick Louboutin

L'ordre du jour est élaboré en début de séance :

1	Le hangar communal et son environnement
2	Réhabilitation de chemins : Bodingar à la route de Lann-ar-Marrou et Bodingar à Pen-ar-gêr
3	Environnement de la salle des fêtes et bibliothèque
4	Mesures en faveur de la réduction de vitesse dans le bourg
5	Questions diverses

Le hangar communal et son environnement
Yves Claude décrit les circonstances d'un vol de panneaux qui a eu lieu près du hangar municipal et souligne le besoin qu'il y a d'en empêcher l'accès à des voitures et remorques non autorisées.
Une des solutions possibles est de créer un talus parallèlement à la route, en retrait de quelques mètres, et de poser un portail d'environ 4 mètres de large.
Il n'y a pas nécessité d'habiller le talus de plastique de plantation. Il pourra être garni d'arbustes d'origine locale.
A l'occasion de ces travaux, il sera opportun également d'abattre deux grands résineux voisins du hangar. Laurent demandera un devis à Erwan Moisan.
Yves Claude se renseigne sur le modèle de portail le plus adapté et le prix.
Pour commencer le talus courant février, il faudrait avoir le portail avant, de manière à bien l'y insérer.

Réhabilitation de chemins
Hervé présente un petit historique de ces chemins et l'intérêt qu'il y aurait à les réhabiliter :

- marquer la volonté du conseil municipal de ne pas laisser détériorer des chemins inscrits dans la carte communale
- illustrer un autre aspect du patrimoine rural, «les chemins creux» en l'occurrence, lors de la prochaine journée «Communes du patrimoine rural», en début d'été
- proposer aux parents d'élèves de l'école bilingue et aux habitants en général un autre parcours de découverte de la commune
- prendre contact avec l'organisation du Tro-Menez-Are pour leur proposer le circuit pour l'édition 2016
- organiser un chantier participatif de remise en état

Le circuit serait celui proposé ci-dessous :

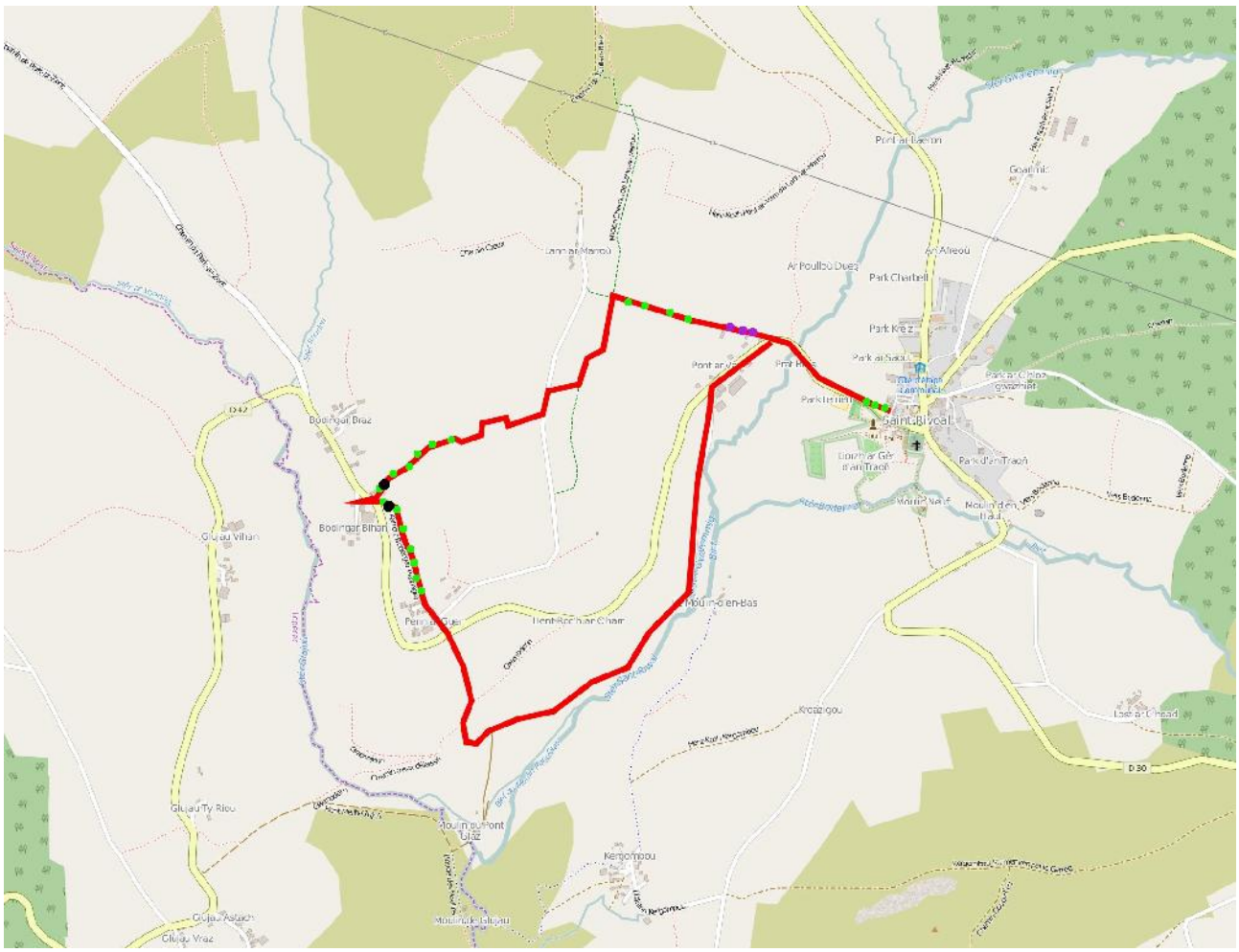

- Les points noirs signalent un obstacle important à dégager. Le tracteur communal sera peut-être nécessaire.
- Les points verts signalent un débroussaillage léger à faire.
- Les points mauves signalent un droit de passage à négocier (bien que situé sur l'emplacement d'un chemin vicinal, visible sur le cadastre, parcelles A867&868, A508&509)
- Les reste ne présente pas de difficulté car il est constitué d'une petite partie de route et de chemins déjà inscrits au plan départemental PDIPR.
- Il y aurait aussi le bout de chemin au bout de la maison Le Signor à nettoyer (ancien chemin du bourg à Pont-ar-Varn).

Hervé prendra les contacts nécessaires et proposera une ou deux demi-journées de débroussaillage en cours d'hiver. Laurent signalera l'initiative à l'association « Communes du patrimoine rural ».

Environnement de la salle des fêtes et bibliothèque

La petite place devant la bibliothèque a été équipée de grilles sur lesquelles sera semée une pelouse au printemps. Des jeux pourront y être installés pour participer à l'attractivité du lieu : la balançoire a été remise à neuf par les soins d'Hervé et Dominique, l'agent technique remplaçant. Elle sera mise en place dès que possible ainsi que la table de ping-pong. Un tracé sera fait au sol pour matérialiser le passage piéton et dissuader les voitures de s'y garer.

Yves Claude prévoit de faire transporter queqlques remorquées de terre pour égaliser le surface du terrain de foot.

Mickaël demande où en est le projet de signalétique. Yves Claude choisira un panneau sur catalogue.

Mesures en faveur de la réduction de vitesse dans le bourg

Yves Claude rappelle la nécessité d'établir une zone «30km/h» dans le bourg. Divers échanges

s'ensuivent sur les moyens d'y parvenir sans engager de grosses dépenses ni mettre en place un système déplaisant pour la population. Il en ressort que le meilleur système serait probablement de mettre des STOP à des endroits marqués sur le plan ci-dessous, en plus de ceux qui existent déjà. Il faudra aussi aménager la bordure de route entre les lotissements et la salle des fêtes pour y réserver une bande de circulation «piétons».

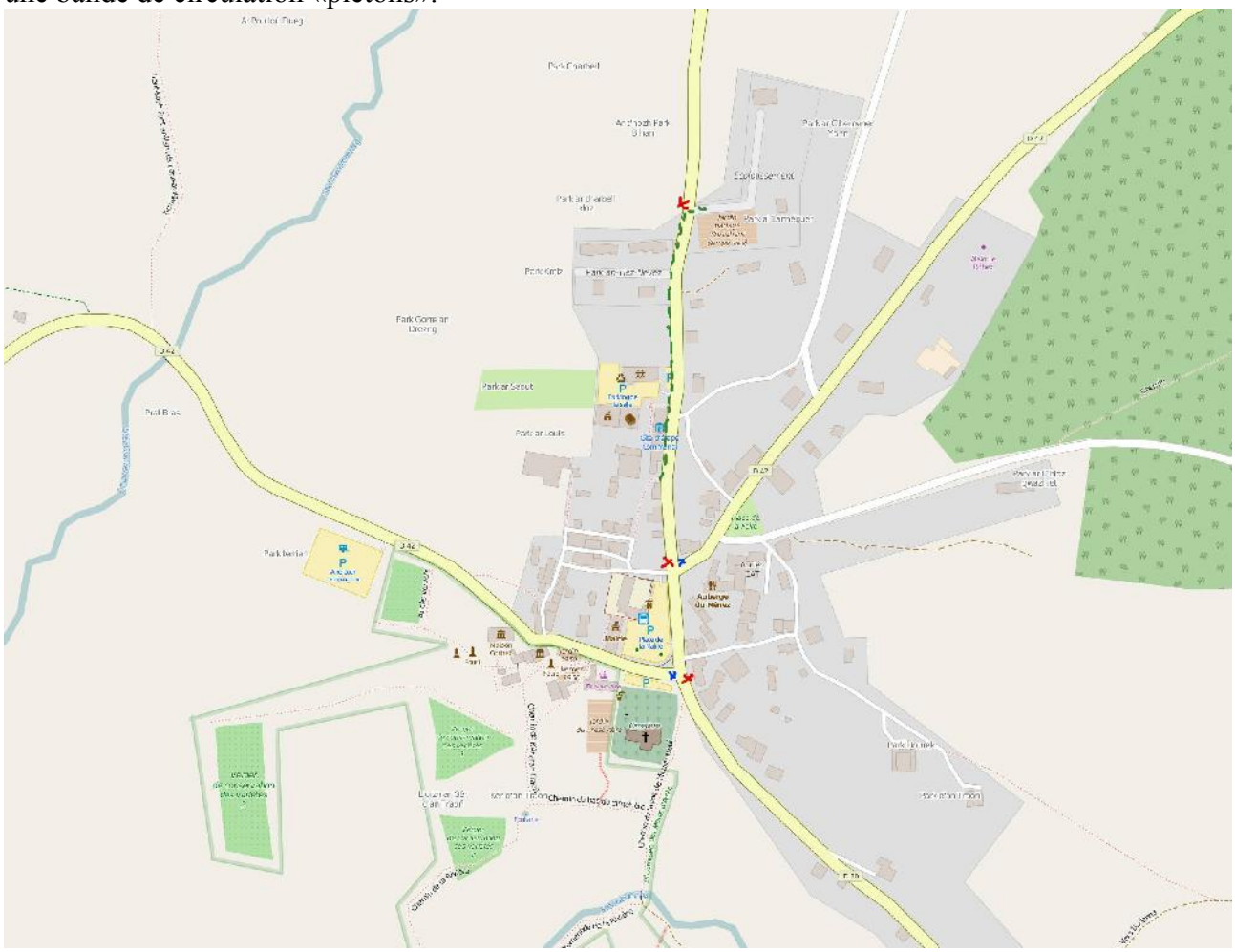

Mickaël propose de demander l'éclairage du FIA sur ce sujet. Yves Claude s'occupera de l'adhésion et de prévoir une rencontre.

Questions diverses

Yves Claude fait part de l'obtention par l'école d'un prix PNRA de 3000€ pour une activité de découverte des îles.

Mickaël demande si la cantine pourrait bénéficier d'un Algeco pour entreposer les approvisionnement volumineux ou sales.

Hervé demande si le transfo de la place de foire pourrait servir de support à peindre dans le cadre des activités jeunesse de la communauté de communes.